



ECOLE FRANCAISE DE BELGRADE
Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00 381 11 369 17 62 | site: www.efb.rs
email: efb.admi@efb.rs / facebook.com/francuskaskola



Procès verbal Conseil de gestion du Mercredi 24 mai 2017

Présents :

Membres

- M. BERTHEZENE, membre, personne qualifiée,
- M. DE CORDOUE, membre, personne qualifiée,
- M. DRAGASEVIC, vice-président, parent,
- M. GAVRILOVIC, membre, représentant des personnels,
- M. LEMAIRE, trésorier, parent,
- M. MARIC, président, parent,
- Mme MITROVIC, secrétaire, parent,
- Mme POPOVIC, membre, parent,
- Mme VOJVODIC, membre, secrétaire adjointe, parent,

Membres à titre consultatif

- Mme ANTIC, Directrice Administrative et Financière
- M. CUZIN, COCAC,
- Mme GUERGUINOV, directrice de l'Ecole Française de Belgrade
- M. MILLIER, Proviseur de l'Ecole Française de Belgrade

Excusé(e) :

- Mme HINIC, membre, parent, donne procuration à madame POPOVIC
- Mme POPOVIC-VUKASINOVIC, trésorière adjointe, parent, donne procuration à monsieur GAVRILOVIC
- M. GODIN, Consul de France

Le chef d'établissement fait lecture de la lettre de monsieur BOUCHARD, directeur de l'AEFE en soutien à la communauté scolaire suite au décès de madame NEA.

Le conseil de gestion remercie madame MILLIER, psychologue, de son intervention bénévole dans l'accompagnement des élèves et dans l'animation du point écoute qui a été mis en place au sein de l'établissement.

Par ailleurs, le conseil de gestion a pris connaissance de l'accident de santé de madame NIKOLIC et lui souhaite un prompt rétablissement.

D) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 19 avril 2017

Madame MITROVIC propose trois modifications

1) Organisation du service gestion

Version Initiale	Modification
1) Réorganisation du service gestion en anticipation du passage en entité serbe	1) Réorganisation du service gestion en anticipation du passage en entité serbe

Recrutement d'un directeur exécutif en charge d'accompagner les évolutions de l'établissement sur l'ensemble des services supports et du management de ceux-ci. Ce poste serait ouvert en interne et en externe.

Le conseil de Gestion souhaite se donner un temps de réflexion. La décision définitive sera votée au prochain conseil de gestion, le mercredi 17 mai 2017.

Dans cette attente, le conseil de gestion d'engager une démarche de prospection sur la base du profil présenté par le trésorier (cf doc joint):

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 6

Contre : 5

Abstention : 0

La décision est adoptée

Recrutement d'un directeur exécutif en charge d'accompagner les évolutions de l'établissement sur l'ensemble des services supports et du management de ceux-ci. Ce poste serait ouvert en interne et en externe.

Les membres ont des avis divergeants sur la question d'embauche du directeur. Parmi des questions à résoudre se trouvent la définition du poste et ses responsabilités, qui selon Madame Mitrovic devrait être définis par le statut serbe de l'école, la rémunération du poste et ses chevauchements avec le poste du DAF existant, points notés par Mesdames Hinic et Popovic.

Le conseil de Gestion souhaite se donner un temps de réflexion. La décision définitive sera votée au prochain conseil de gestion, le mercredi 17 mai 2017.

Dans cette attente, le conseil de gestion d'engager une démarche de prospection sur la base du profil présenté par le trésorier (cf doc joint):

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 6

Contre : 5

Abstention : 0

La décision est adoptée

2) GRH / question individuelles

Version initiale	Modification
<p>Le proviseur informe que suite à l'enquête diligentée après l'incident du vendredi 10 mars 2017, il a reçu monsieur A. KODIC en présence des représentants de son syndicat. A cette occasion, il lui a communiqué un courrier d'avertissement écrit. M. KODIC n'a pas fait appel de cette sanction.</p> <p>Mme HINIC estime que les gardes de sécurité employés par l'établissement n'ont pas vocation à assurer la circulation.</p> <p>Le proviseur informe que suite à l'accident d'une élève de CP survenu le lundi 27 mars 2017 et après analyse des différents éléments factuels, il a reçu le mercredi 12 avril 2017, monsieur D. DIVJAK en présence de madame GUERGUINOV, directrice du 1^{er} degré. A l'issue de l'entretien, il lui a communiqué un courrier d'avertissement écrit. M. DVIJAK a jusqu'au 20 avril pour faire appel de la décision auprès du conseil de gestion.</p>	<p>Le proviseur informe que suite à l'enquête diligentée après l'incident du vendredi 10 mars 2017, il a reçu monsieur A. KODIC en présence des représentants de son syndicat. A cette occasion, il lui a communiqué un courrier d'avertissement écrit. M. KODIC n'a pas fait appel de cette sanction.</p> <p>Le proviseur informe que suite à l'accident d'une élève de CP survenu le lundi 27 mars 2017 et après analyse des différents éléments factuels, il a reçu le mercredi 12 avril 2017, monsieur D. DIVJAK en présence de madame GUERGUINOV, directrice du 1^{er} degré. A l'issue de l'entretien, il lui a communiqué un courrier d'avertissement écrit. M. DVIJAK fait appel de la décision auprès du conseil de gestion.</p>

Décision du comité de gestion :

Votants : 10

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1
Le procès-verbal est adopté

II) AFFAIRES FINANCIERES

1. Impayés

Le montant des impayés du 3^{ème} trimestre s'élève à **183 621.60 Euros**. **102 familles** sont concernées. Le montant des impayés de ces familles varie de 10 Euros à 14 349.08 Euros.

A titre comparatif, en 2016 à la date du 23 mai 2016, le montant des impayés du 3^{ème} trimestre s'élevait à 103.310 ,39 Euros - 60 familles.

La situation est catastrophique. Il revient aux membres du conseil de gestion d'inciter les parents à faire le maximum pour régulariser leur situation dans les plus brefs délais.

2. Organisation du service gestion

Suite à la dernière réunion, une information a été diffusée sur l'éventualité de l'ouverture d'un poste de directeur « exécutif », A ce jour le vivier est constitué de cinq candidats.

Le trésorier rappelle les motivations qui conduisent à proposer ce poste :

- La mise en place du nouveau logiciel EDUKA qui vise à améliorer la communication avec les familles et leur faciliter les démarches administratives et financières vis-à-vis de l'établissement,
- L'anticipation du passage en entité serbe tant du point de vue légal, fiscal,
- L'amélioration des processus internes et la recherche d'optimisation du travail administratif,
- La préparation, l'accompagnement et le suivi du projet immobilier.

Il indique que ce poste sera financé pratiquement à coût nul puisqu'il vient en remplacement de deux postes vacants. De ce fait le conseil de gestion valide le seuil de rémunération proposé.

Le conseil de gestion décide l'ouverture du poste de directeur exécutif/secrétaire général, Cette décision sera mise à l'ordre du jour pour validation à la prochaine assemblée générale.

Le contrat sera à durée déterminée pour une période de 12 mois à compter du 21 août 2017.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 6

Contre : 2

Abstention : 3

La décision est adoptée

1. Demande des familles

• Frais de première inscription

Une famille demande à être exemptée des frais de 1^{ère} inscription qu'elle a déjà réglés l'an dernier avant de partir au Liban.

Le conseil de gestion confirme que les frais de première inscription concernent la première inscription à l'établissement. Il demande aux services administratifs et financiers de mettre en œuvre cette position. De ce fait la famille devra régler les frais annuels de réinscription. Le dernier enfant qui n'a jamais été scolarisé à l'EFB devra quant à lui s'acquitter des frais de première inscription.

• Caisse de solidarité

Deux familles demandent le soutien de la caisse de solidarité.

Une réunion des membres du conseil de gestion se tiendra pour analyser les demandes et proposer des décisions au prochain conseil de gestion.

4 membres la composeront (Mme POPOVIC, Mme MITROVIC, M. LEMAIRE, M. DRAGASEVIC)

- **Réclamation sur les paiements en liquide à la caisse.**

Une famille souhaite que le système de paiement en liquide en euros soit rétabli car il pose des problèmes.

Le conseil de gestion rappelle que cette mesure est en place depuis le 1^{er} trimestre. Celle-ci a deux objectifs :

- Sécuriser les fonds
- Réduire la masse de travail de la gestion
- Se mettre en conformité avec le règlement bancaire serbe qui ne permet plus de déposer 10000 euros par semaine sans indiquer les origines des fonds.

Au troisième trimestre, aucune famille n'a demandé à payer en liquide.

Le conseil de gestion remercie les familles de leur compréhension.

- **Demande de remboursement.**

- 1) Une famille, suite à la révision des bourses d l'état français doit être remboursée de 2046,04 Euros
- 2) Une famille demande le remboursement de 100 Euros suite à son changement de parcours (de PAR en PFR) au troisième trimestre
- 3) Deux familles demandent le remboursement des frais de réinscription soit 220 Euros payés pour l'année scolaire à venir 2017-2018, suite au départ de ces familles à l'étranger, à la fin de cette année scolaire.

Le conseil de gestion donne l'autorisation au service gestion de procéder aux remboursements en conformité avec le règlement financier pour les cas 1 et 3.

Le Cas N° 2 devra clarifier sa situation vis-à-vis du changement PAR et PFR qui ne semble pas connu des services.

III) Gestion des Ressources Humaines

1. Questions collectives

- a) Le syndicat de l'« éducation nationale », représenté par M. GAVRILOVIC a alerté le chef d'établissement sur la « détérioration du service, l'augmentation du stress, et même de souffrance au travail, ressentis par tout le service administratif... » suite au départ des deux personnes du service gestion.

Le syndicat demande :

- 1) Quand les deux places vacantes seront annoncées ?
- 2) Quand les personnes seront embauchées ?
- 3) Quel sera le montant des primes liées au remplacement et à la surcharge de travail ?
- 4) Quand cela sera versé ?

Le conseil de gestion remercie les personnels de leur investissement. Il constate que les situations sont diverses et qu'il convient d'avoir une attention particulière sur chacun des cas.

Questions 1 et 2

Du fait de la création du poste de directeur exécutif/secrétaire général, les deux postes ne sont plus vacants.

Il n'y aura pas d'embauche sur ces profils.

Question 3

Une évaluation de la charge supplémentaire pour chaque poste a été demandée aux personnels. En fonction de celle-ci, une proposition de compensation transitoire sera décidée au prochain conseil de gestion.

La Directrice Administrative et Financière demande qui va faire le travail opérationnel vu la surcharge de travail du service administratif.

Question 4

Le versement sera fait dès que la décision sera prise

- b) Lors de l'élaboration du budget, une prime pour les personnels en contrat local a été budgétée prenant en compte les différents paramètres économiques de l'association. Cette enveloppe est de 30 928 Euros.

Le montant de l'enveloppe correspond à un effort substantiel de l'APE pour reconnaître l'investissement des personnels dans la recherche de l'amélioration du service et de l'excellence renforcée.

Le conseil de gestion proposera aux syndicats une réunion afin de les consulter et de présenter les critères et les modalités de répartition de cette prime.

La décision finale sera validée au prochain conseil de gestion.

2. Questions individuelles

Suite à la démission de madame PAVLOVIC, professeure d'italien et au décès de madame NEA, professeure d'allemand, le proviseur informe que du fait de l'urgence et pour assurer la continuité de l'enseignement, il a proposé avec l'accord du président un contrat de remplacement de deux mois à madame J MALUSIC en allemand et à madame T PETROVIC en italien.

Ces candidatures ont été retenues après étude des CV, rencontre avec Mme PAVLOVIC, M. OURIACHI et le proviseur.

a) Recrutement 2017/2018

a. Résidents

- Monsieur THUILLEAUX, professeur agrégé, Enseignant à Mission de Conseil Pédagogique pour le second degré, en poste à Moscou, assurera l'enseignement de l'anglais ainsi que la coordination et l'encadrement du département langues.
- En primaire madame DEJARDIN, professeure des écoles titulaire, enseignante Personne Ressource « Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés », maitre formatrice, actuellement en poste à Rabat, rejoindra l'équipe primaire.

Le conseil de gestion note qu'au titre du budget 2017, l'EFB paie 35% du coût des postes et l'AEFE 65%. La participation demandée à l'établissement a été diminuée de 18% cette année. Ce qui est une aide substantielle dans la perspective du projet immobilier.

Ceci permet à l'établissement d'obtenir des profils de très haut niveau pour un coût très maîtrisé et raisonnable.

b. Contrat locaux

La Commission Locale de Sélection s'est réunie le jeudi 18 mai 2017.

Etaient à pouvoir :

2 postes de professeur des écoles

2 postes pour des remplacements de congé maternité sur l'année 2017/2018

M. CAUDRON, professeur des écoles titulaire, accompagnera son épouse Mme DEJARDIN (résidente). Sa candidature avait déjà été validée par le conseil de gestion du 15 mars 2017.

Sur les 20 candidats qui ont postulé, 7 ont été présélectionnés sur les critères suivants (maîtrise de la

langue française, diplômes, concours, expériences, connaissance du système français,...).

Sur 5 candidats classés, 3 sont retenus.

Classement	Nom	Prénom	Remarques
1	GERARD	Alexis	Poste à temps plein du 1/09/2017 (création de classe)
2	ARSENIC	Jelena	Remplacement congé maternité
3	MAKSIC	Téa	Remplacement congé maternité

La durée du contrat proposé sera de 10 mois. Si la personne est susceptible de poursuivre sa mission à la rentrée suivante, un nouveau contrat lui sera proposé pour assurer la continuité de l'emploi.

Le conseil de gestion donne un avis favorable à la proposition d'emploi à contrat à durée déterminée à M. GERARD, Mme ARSENIC, Mme MAKSIC

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 9

Contre : 2

Abstention : 0

La décision est adoptée,

1 poste de professeur de mathématiques à mi-temps

Sur les 12 candidats qui ont postulé, 4 ont été présélectionnés sur les critères suivants (maîtrise de la langue française, diplômes, concours, expériences, connaissance du système français,...)

Sur 4 candidats classés, sont est retenus.

Classement	Nom	Prénom	Remarques
1	MAURAT	Emmanuel	Poste à mi-temps (2 nd degré) à partir du 1/09/2017
2	GUERGUINOV	Branimir	Retenu pour les 4 heures d'Enseignement Intégré des Sciences et de la Technologie en 6 ^{ème})

La durée du contrat proposé sera de 10 mois. Si la personne est susceptible de poursuivre sa mission à la rentrée suivante, un nouveau contrat lui sera proposé pour assurer la continuité de l'emploi.

Le conseil de gestion donne un avis favorable à la proposition d'emploi à contrat à durée déterminée à mi-temps pour M. MAURAT ainsi que pour le contrat de 4 heures/semaine de M. GUERGUINOV en Enseignement Intégré des Sciences et de la Technologie en 6^{ème}.

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

La décision est adoptée

Le proviseur note que du fait de leur diplôme, de leurs expériences, de leur niveau de maîtrise du français et du cursus de formation, tous les candidats classés pourraient enseigner en France.

1 poste de professeur de serbe à mi-temps

Sur les 7 candidats qui ont postulé, 4 ont été présélectionnés sur les critères suivants (maîtrise de la langue serbe, diplômes, concours, expériences, connaissance du système français et de la langue

française,....).

Sur 4 candidats, est retenue

Classement	Nom	Prénom	Remarques
1	NISEVIC	Mirjana	Poste à mi-temps (1 ^{er} 2 nd degré) à partir du 1/09/2017, sous réserve de la décision d'ouverture du conseil de gestion

Le poste est réservé. Le prochain conseil de gestion prendra la décision en fonction des besoins définitifs d'enseignement.

1 poste d'infirmière à mi-temps

A ce jour, la commission de sélection n'a pas reçu de candidats francophones, ce qui est une condition indispensable pour pouvoir en complément de l'accueil des élèves, participer au développement et à la mise en œuvre des actions de prévention en collaboration avec les enseignants.

Un nouvel appel d'offres d'emploi va être fait.

b) Modifications des quotités de travail

Le proviseur informe que dans le cadre de l'organisation des services d'enseignement, certains personnels se verront proposés des modifications de quotité de travail. L'objectif est de proposer aux personnes un service en correspondance avec leurs compétences.

Le conseil de gestion donne son accord pour que dans l'intérêt du service et conformément au droit du travail en Serbie, il puisse être proposé des modulations de services aux enseignants.

Il soutient la démarche entreprise pour améliorer la qualité de l'enseignement et conduire les élèves vers la réussite.

Des réunions d'informations seront programmées avant la fin de l'année pour présenter les acquis pédagogiques et les perspectives 2017/2018. La première est programmée le **mercredi 31 mai 2017** à destination des parents de l'école élémentaire (CP/ CM2).

c) Passage en Contrat à Durée Indéterminé

Le proviseur propose le passage en contrat à durée indéterminée de :

- Madame PAZIC, professeure de français,
- Monsieur DOUMENC, professeur de mathématiques,
- Monsieur SAVCIC, professeur d'Education physique et sportive,

Ces trois collègues sont en CDD depuis deux ans. Ils ont suivi une formation d'intégration. Ils ont été visités par le chef d'établissement, des conseillers pédagogiques et l'inspectrice pédagogique de mathématiques (expert français, délégué par l'AEFE, en charge du conseil et de l'évaluation des enseignants dans leur matière) qui est venue en mission à Belgrade.

Ce sont de jeunes enseignants dans le système français qui vont poursuivre leur formation, profiter de l'expérience des collègues titulaires. Leur professionnalisme, leur dynamisme et leur envie de bien faire contribueront à l'enseignement d'excellence que nous visons.

Le conseil de gestion donne un avis favorable à la proposition de CDI à madame PAZIC, M. DOUMENC et M. SAVCIC

Décision du comité de gestion :

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

La décision est adoptée,

d) Modalités de contractualisation

A ce jour, l'établissement propose un premier contrat de travail en s'appuyant sur l'organisme d'intérim «TRAGAC ». Le proviseur propose d'étudier la possibilité de réduire l'utilisation de « TRAGAC ». De son point de vue, cela doit être intégré à la réflexion sur la réorganisation du service de gestion.

e) Rencontre personnels / Conseil de gestion

Afin de permettre aux personnels et aux membres du conseil de gestion de mieux se connaître, le traditionnel « pot de fin d'année » qui est prévu le jeudi 29 juin en fin de journée pourrait être poursuivi par un barbecue en commun. Tous les membres du personnel, du conseil de gestion, les conjoints et les enfants sont les bienvenus.

IV) PROCÉDURE POUR LE TRANSFERT D'ENTITE

Règlement du travail :

Le trésorier et le proviseur ont terminé la mise à jour du document. Les demandes de simplifications ont été envoyées au cabinet JPM.

Au retour de ce document, une diffusion sera faite au conseil de gestion. Une réunion avec les représentants des personnels sera organisée pour leur présenter le document et recueillir leurs souhaits.

Le conseil devra ensuite valider le document.

Statut de l'entité serbe:

Le conseil de gestion prend connaissance de la proposition de statuts qui a été remis par le cabinet KINSELLAR.

La première version proposée est sérieuse et argumentée. Il y cependant des modifications à y apporter.

Le document sera traduit en français puis travaillé par madame MITROVIC, M. DRAGASEVIC et M LEMAIRE.

Une réunion avec le cabinet d'avocats sera ensuite organisée.

M. CUZIN, COCAC, souhaite qu'un rétro-planning soit formalisé. M. LEMAIRE indique que les équipes sont actuellement très mobilisées et qu'il serait souhaitable que cette tâche fasse partie des missions du futur directeur exécutif/secrétaire général.

V) PROJET IMMOBILIER

L'EFB a reçu une proposition de BWF qui constitue une avancée significative. Cependant certains points restent à finaliser et sont pour l'instant bloquants.

Par ailleurs, le proviseur a rencontré le vendredi 12 mai avec madame Popovic, un agent immobilier et un promoteur. Ceux-ci ont proposé un terrain de 16 000 m² à DEDINJE. Le conseil de gestion va étudier cette nouvelle proposition. Dès qu'il aura toutes les informations, sur l'emplacement notamment.

Madame MITROVIC propose une rencontre avec un agent immobilier britannique « Brian Lack & CO prezentacija ». Les membres du conseil de gestion ne voient que des avantages à cette rencontre.

VI) ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La prochaine Assemblée Générale de l'APE se tiendra le **JEUDI 15 JUIN 2017**

Ordre du jour :

- Bilan de l'année
 - Pédagogique
 - Financier
 - Gouvernance

- Perspectives 2017/2018
 - Structure pédagogique
 - GRH
 - Immobilier
 - Statut de l'entité Serbe

VII) INSCRIPTIONS 2017/2018

La campagne d'inscription est engagée. 441 dossiers ou relances de réinscription ont été diffusés aux familles à jour des frais de scolarité. La tolérance de 200 euros d'impayés a été reconduite comme l'an dernier.

A ce jour, 52 départs (36 vers d'autres établissements essentiellement en dehors de la Serbie, 26 vers l'enseignement supérieur), 60 nouveaux élèves sont inscrits. Le solde est positif de huit élèves.

Le retour des dossiers est prévu. Des membres du conseil de gestion seront présents à cette occasion.

	Date	7h45 à 9h	12h/13h30
Maternelle	mardi 30 mai 2017	J. Lemaire	A. Vojvodic
		V. Dragasevic	T. Mitrovic
Elémentaire	mercredi 31 mai 2017	T. Mitrovic	
		V. Dragasevic	
Collège	jeudi 1 juin 2017	J. Lemaire	A. Vojvodic
		V. Dragasevic	T. Mitrovic
Lycée	vendredi 2 juin 2017	D. Popovic	A. Vojvodic
		V. Dragasevic	T. Mitrovic

VIII) INFORMATIONS

Kiosque :

A compter du 24 mai, le kiosque vendra des fruits (orange, bananes, pommes,..). L'objectif est de proposer une alimentation diversifiée aux élèves. Chaque fruit sera vendu 40 RSD.

A l'issue des deux premières semaines, un bilan sera fait et l'offre évoluera pour répondre au mieux aux souhaits des enfants et aux objectifs de santé.

Livre de l'année :

Le livre de l'année sera livré, vendredi 26 mai 2017. Cette année, le thème général choisi par les délégués de classe du lycée était « Belgrade sous toutes ses formes ». Un choix qui s'est imposé d'emblée parmi les élèves du Conseil de Vie lycéenne.

Vous pourrez y retrouver toutes les classes de l'année 2016/2017 et une grande partie du personnel sous une forme inhabituelle pour le primaire et de photos officielles pour le secondaire.

Ce livre constituera, à n'en pas douter un très beau souvenir pour les enfants et pour les adultes.

Il sera possible de se le procurer au prix de 1 000 dinars à partir du mardi 30 mai au bureau de la vie scolaire mais aussi à l'occasion de la restitution des dossiers d'inscription.

L'argent récolté sera affecté aux voyages, au Conseil de vie Lycéenne et aux sorties des classe de primaire.

Le conseil de gestion remercie les sponsors de leur aide ainsi que les chevilles ouvrières de ce projet, A. OURIACHI qui a piloté le projet, N. GUERGUINIOV, S. JOVANOVIC ainsi que les professeurs des écoles, les enseignants, les personnels, les ATSEMS et les élèves qui se sont mobilisés.

Sécurité :

La commission sécurité de l'AEFE s'est réunie hier, mardi 23 mai 2017. Celle-ci a décidé (sous réserve de validation par l'agent comptable principal) de répondre favorablement à la demande de subvention déposée par l'Ecole Française de Belgrade. .

Le montant de la subvention allouée serait de **15 000 Euros**.

En coopération avec le poste, il conviendra définir les priorités entre les différents chantiers qui permettront l'amélioration de la sécurité. Des propositions seront faites au prochain conseil de gestion.

Demande des élèves de 3^{ème}

Mademoiselle MEDAKOVIC a fait un courrier pour demander une aide financière à l'établissement en vue d'organiser le bal de promo des 3^{ème}.

Le conseil de gestion donne un accord de principe mais il trouve l'endroit proposé inadéquat. Sous réserve d'un lieu plus adapté, le conseil de gestion participera à hauteur de 250 Euros.

Le prochain conseil de gestion ordinaire est fixé au mercredi 21 juin 2017

**Le président
R. MARIC**



**La secrétaire
T. MITROVIC**

